



Accueil

Le jeudi 15 et le vendredi 16 août tous nos bureaux seront fermés à l'occasion de l'Assomption. Notre contact center sera également fermé ces deux jours.

NL FR ✓ VOTRE PROFIL

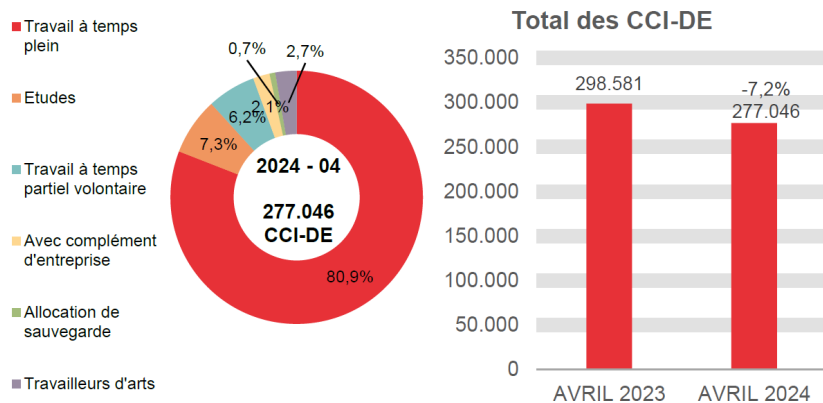
Autres informations et services officiels: www.belgium.be

.be

2024

Le chômage indemnisé diminue de 7,2% en avril 2024 sur une base annuelle [1]

En avril 2024, 277.046 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-DE) ont perçu une allocation, soit 21.535 de moins qu'en avril 2023 (-7,2%). Ces allocataires se répartissent comme suit : 224.163 CCI-DE admis sur la base d'un travail à temps plein, 20.215 admis sur la base des études, 17.214 CCI-DE admis sur la base d'un travail à temps partiel volontaire, 5.892 CCI-DE bénéficiant d'un complément d'entreprise, 2.047 allocations de sauvegarde et **7.515 travailleurs d'arts**. Cette tendance, qui contraste fortement avec la forte augmentation sur base annuelle enregistrée en mars 2024, s'explique e.a. par l'impact des arriérés de paiement, qui sont des paiements relatifs à des mois passés. On constate qu'en avril 2024, les arriérés sont relativement moins nombreux (14,6%) qu'en avril 2023 (17,5%). En mars, nous avons vu exactement le contraire: en mars 2024, la part des arriérés de paiement est de 16,9% contre 13,9% en mars 2023.



Le chômage complet diminue sur une base annuelle plus vite chez les femmes (-10.714 unités ou -8,3%) que chez les hommes (-10.821 unités ou -6,4%).

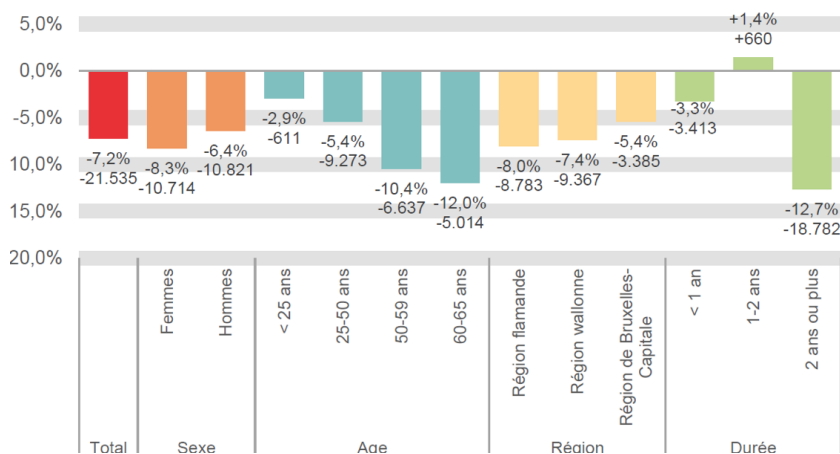
Le chômage complet des jeunes (moins de 25 ans) diminue de 2,9% (-611 unités). Le chômage des 25 à 49 ans diminue de 5,4% (-9.273 unités). Dans la classe d'âge des 50 à 59 ans, il baisse de 10,4% (-6.637 unités). Le nombre de chômeurs de 60 ans et plus diminue également (-12,0% ou -5.014 unités).

En avril 2024, le nombre de chômeurs complets sur une base annuelle diminue de 8,0% en Région flamande (-8.783 unités) et de 7,4% en Région wallonne (-9.367 unités). En Région de Bruxelles-Capitale, il y a une diminution de 5,4% (-3.385 unités). En avril 2024, on dénombre en Région flamande, 100.694 chômeurs complets, en Région wallonne, 117.556 et en Région de Bruxelles-Capitale, 58.796.

À un an d'intervalle, le chômage complet de courte durée (< 1 an) diminue de 3.413 unités (-3,3%), mais celui dont la durée est comprise entre 1 et moins de 2 ans augmente: +660 unités (+1,4%). Le chômage de très longue durée (2 ans et plus) diminue de 18.782 unités (-12,7%).

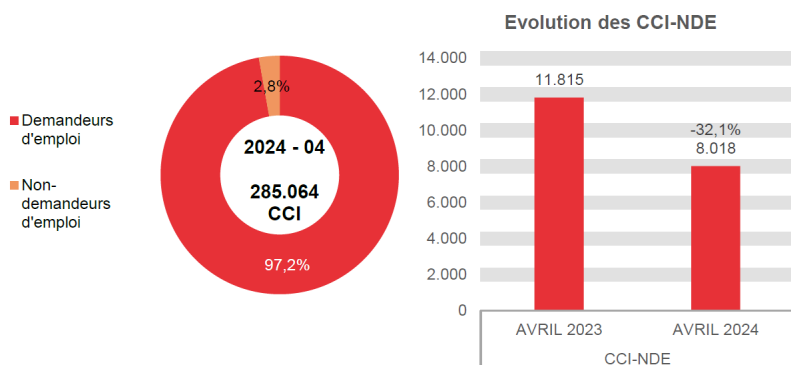
En avril 2024, on dénombre 36,5% de chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi au chômage depuis moins d'un an, 16,7% au chômage entre 1 et moins de 2 ans et 46,8% au chômage depuis 2 ans et plus.

Evolution sur une base annuelle

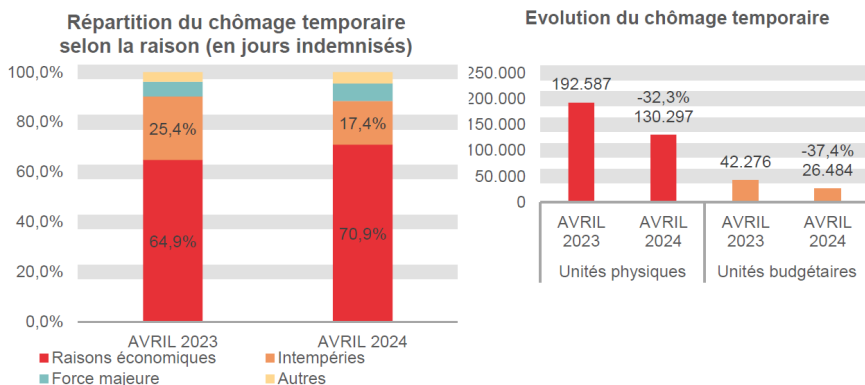


En plus, des chômeurs complets demandeurs d'emploi, il y a aussi des paiements à des chômeurs complets non-demandeurs d'emploi. Pour les chômeurs complets indemnisés non-demandeurs d'emploi, plusieurs mesures ont été prises ces dernières années afin de limiter les accès à ces régimes. Par conséquent, leur nombre se réduit progressivement. En avril 2024 il s'agit de 8.018 unités, ce qui correspond à une diminution de 3.797 (-32,1%) sur une base annuelle. Les 5.431 chômeurs complets indemnisés bénéficiant d'un complément d'entreprise représentent le plus grand groupe de cette population.

Sur un total de 285.064 chômeurs complets indemnisés (demandeurs et non-demandeurs d'emploi ensemble), le ratio des demandeurs d'emploi est de 97,2%.



Pour conclure, le chômage temporaire diminue de 62.290 unités sur base annuelle, soit de 32,3%, mais nous notons que le niveau de chômage temporaire était assez élevé en avril 2023. Le nombre de travailleurs en chômage temporaire s'élève à 130.297 unités physiques en avril 2024, ce qui correspond à 26.484 unités budgétaires compte tenu du nombre limité de jours de chômage au cours du mois.



Consulter les chiffres statistiques

[Les chiffres fédéraux des chômeurs indemnisés : avril 2024 \(pdf\)](#)

[1] En tant qu'institution fédérale compétente en matière d'assurance-chômage, l'ONEM publie des statistiques sur les chômeurs indemnisés. Ces statistiques sont basées sur les paiements d'allocations de chômage effectués au cours du mois.

Presse

Vous êtes journaliste?

Contactez la cellule communication.

Boulevard de l'Empereur 7
1000 Bruxelles

Tel. +32 2 515 42 82

E-mail dircom@onem.be

Nous utilisons des cookies sur ce site pour améliorer votre expérience utilisateur.

[Plus d'informations !\[\]\(4fe57c3593bf1b21d272ae7ac8dfaf77_img.jpg\)](#)[J'ai compris ! !\[\]\(0d5ec72f61334709c3fc9450209b754f_img.jpg\)](#)